

## La charte du collégien

### Au Séminaire-Collège Sainte Marie

1	J'apporte mon carnet de correspondance, mon agenda, mon badge chaque jour et le montre au surveillant. Je le présente à toute demande d'un adulte de l'établissement au cours de la journée
2	Je suis poli(e), respectueux(se) car tous le sont à mon égard(langage modéré et ton aimable)
3	Je suis assidu(e) et ponctuel (le)
4	Je suis vêtu(e ) et coiffé( e ) correctement(uniforme de rigueur) et décentement. Pas de coiffures, de bijoux extravagants, de piercings ou de tatouages visibles
5	A la sonnerie du matin, de la récréation et de l'après-midi, je me range calmement à l'emplacement prévu pour ma classe en attendant le professeur , l'éducateur ou un autre adulte qui me rejoint
6	Toujours tranquillement , je travaille et je mange à la cantine sans cris, sans bousculades et sans bagarres dans les rangs
7	Je ne consomme en classe, ni aliments, ni boissons, ni sucreries et n'introduit aucun produit illicite dans l'établissement
8	Au regard de mon emploi du temps, j'ai toujours TOUT mon matériel en classe.
9	Je prends soin de mon outil de travail (Chromebook, mobilier, salles de classes)
10	Je n'emmène dans l'établissement aucune arme, aucun jeu ou appareil électronique, aucun objet de valeur ou somme importante d'argent
11	Pas de téléphone portable, d'écouteurs dans l'Établissement